

## AVIS OFFICIEL – COMPLÉMENT AU DOSSIER DE CONSULTATION

### Marché de maîtrise d'œuvre Commune d'Ardon (Loiret)

Dans le cadre de la consultation relative au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment communal à usage scolaire et mutualisé, la commune d'Ardon informe les candidats que des compléments ont été apportés au dossier de consultation.

#### 1. Ajout de documents complémentaires

Afin de faciliter la compréhension du projet et de permettre une meilleure appréhension du site et de son environnement, les documents complémentaires suivants ont été ajoutés au dossier de consultation:

- plan cadastral,

Ces documents sont mis à disposition de l'ensemble des candidats sur la page dédiée à la consultation.

#### 2. Précisions relatives au règlement de consultation

Un document intitulé « Règlement de consultation – Précisions complémentaires » a été ajouté au dossier de consultation afin de formaliser certaines modalités de la procédure et de préciser notamment :

- le cadre de la consultation,
- l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre,
- les critères de jugement des offres.

#### 3. Visite facultative du site

Une visite facultative du site peut-être proposée sur rendez-vous aux candidats afin de leur permettre de mieux appréhender les contraintes de l'opération.

#### 4. Prolongation du délai de remise des offres

Afin de permettre aux candidats de prendre connaissance de l'ensemble des éléments complémentaires mis à disposition, la date limite de remise des offres est reportée au :

**mardi 27 janvier 2026 à 12h00.**

Les autres dispositions de la consultation demeurent inchangées.

Fait à Ardon, le 02 janvier 2026

Pour la commune d'Ardon  
Le Maire

Jean-Paul ROCHE